

## Réunion du groupe-pays Maroc

Mardi 16 septembre 2008

Hôtel de Ville - Marseille

---

### Liste des présents

---

- Jacques Rocca Serra, Maire Adjoint de Marseille, Président du groupe-pays Maroc
- Anne-Marie Mevel Reingold, DAECL, MAEE
- Bertrand Gallet, Directeur, Cités Unies France
- Jean-François Lantéri, chef de projet, programme PAD
  
- Christèle Angeneau, chargée de mission, conseil régional PACA
- Guillaume Arnould, chargé de mission, ville de Lyon
- Dominique Baillet, chargé de mission, MAEE
- Sandra Barret, chargée de mission, conseil général de l'Hérault
- M. Abdallah Benjana, 1<sup>e</sup> adjoint au Maire, affaires économiques, formation, emploi, Aulnay sous Bois
- Corinne Bissardon, chargée de mission, conseil régional Rhône Alpes
- Anne Boutin, chef de projets, Corail / ville de Lyon
- Claudia Capecchi, chargée de mission, Roubaix
- Marie-Hélène Chambrin, chargée de projets, conseil général de Saine Saint Denis
- Michèle Couetmeur, Responsable des relations internationales , Aix en Provence
- Yann Crespel, chargé de mission, Romans sur Isère
- Aude Cuzon, volontaire du progrès, coopération décentralisée Marseille / Marrakech
- Daniel Drocourt, Directeur, Atelier du patrimoine, Marseille
- Alima El Bajnoui, Diretrice, BA Balex
- Abderrahim El Khantour, chargé de coopération, conseil régional de Champagne Ardenne
- Aziz Fahmi, chargé de mission, Clichy la Garenne
- Jean Faure – Brac, chargé de mission relations internationales, Agence de l'eau, Rhône – méditerranée et Corse



- Christine Garnier, chargée de coopération, conseil régional de Franche Comté
- Clémence Gaucherand, responsable de programmes, ADEFRAMS
- Dominique Ginouves, chef de projet, Marseille
- Loïc Giraudon, chef de projet, Marseille
- Laurence Griette, responsable du secrétariat, commission Méditerranée de CGLU
- Pierre-Marie Grondin, directeur, PS eau
- Grégoire Husson, chargé de programme, Touïza Solidarité
- Philippe Jahshan, chargé de mission, Solidarité Laïque
- Mohamed Khandriche, Secrétaire général , Touïza Solidarité
- Jean-Guillaume Lalange, Directeur de l'aménagement, conseil régional PACA
- Ahmed Laouedj, Adjoint au Maire, Aulnay sous Bois
- Clémentine Laratte, chargée de mission, commission Méditerranée de CGLU
- Claude Lecureur, Association Abraysienne sans Frontières
- Pascale Maitreau, chargée de mission, conseil régional d'Aquitaine
- Patricia Mallen, chargée de mission, Marseille
- Laurence Mercadal, chargée de mission, conseil régional PACA
- Linda Naïli, Chargée de mission, Cités Unies France
- Frédéric Nicolas, chargé de mission jeunesse, Bezons
- Evelyne Oser, chef de projet, communauté urbaine de Nantes
- Nadège Racagel, responsable des relations internationales , Mantes la Jolie
- Eric Recoura-Massaquant, chargé de mission, conseil général de l'Isère
- Pierre Revel, AFVP
- Michelle Reynaud, Directrice des relations internationales, Marseille
- Pascale Riccoboni, chargée de mission, Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France
- Dominique Rousseau, conseiller général, conseil général de la Dordogne
- Laurent Rousseaux, chargé de mission, conseil régional Nord Pas de Calais
- Thomas Rüger, chargé de coopération, CNASEA



- Georges Sylvestre, Assistant relations internationales, Ministère de la santé, jeunesse et sports

---

## Ordre du jour

---

### I/ Accueil et introduction générale

### II/ Préparation des assises de la coopération décentralisée franco-marocaine

- Présentation du projet des assises :
  - o Organisation de la manifestation (programme)
  - o Aspects pratiques : inscriptions, questions logistiques...
- Présentation des 4 ateliers thématiques :
  - o Eau et assainissement : chef de file : Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.
  - o Mobilisation autour de l'INDH : chef de file : Ville de Marseille et groupe-pays Maroc (CUF).
  - o Développement urbain : chef de file : Ville de Lyon.
  - o Développement économique : chef de file : Conseil régional Aquitaine.

### III/ Bilan du laboratoire de maîtrise d'ouvrage (PAD)

Rappel de la démarche (création d'une plateforme des collectivités co-financées par le PAD en préparation des assises de décembre).

Point sur la réflexion en cours sur le PAD et mobilisation des collectivités territoriales françaises sur ce sujet.

### IV/ Le PCM : une nouvelle stratégie territoriale

La nouvelle stratégie du PCM de renforcement du rôle des collectivités territoriales

L'organisation en région, dans les collectivités territoriales, d'un cycle de conférence sur l'implication de la jeunesse marocaine en politique

### V/ Questions diverses



Bilan du Forum des autorités locales de la Méditerranée

---

## Accueil et introduction générale

---

M. Jacques Rocca Serra, Président du groupe-pays Maroc, Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales, remercie les participants pour leur présence à cette réunion et se réjouit du nombre important de collectivités et ONG représentées.

---

## L'organisation des assises de la coopération décentralisée franco-marocaines, Agadir, les 18 et 19 décembre 2008

---

- ⇒ *M. Jacques Rocca Serra, Président du groupe-pays*
- ⇒ *Anne-Marie Mevel Reingold, DAECL, MAEE*
- ⇒ *Abderahim El Khantour, chargé de projet, région Champagne Ardenne*
- ⇒ *Jean-François Lantéri, PAD Maroc*

### Rappel :

Depuis les assises de Fès en 2001, les collectivités territoriales marocaines et françaises n'ont pas eu l'occasion de se réunir. La convention de financement du projet PAD Maroc prévoit l'organisation des secondes assises de la coopération décentralisée franco-marocaine.

Deux instances ont été instituées afin de préparer cet événement :

- un comité de pilotage marocain composé des associations d'élus locaux (Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc, Association des Régions du Maroc, Association des Présidents des Conseils Préfectoraux et Provinciaux pour le développement Durable), du Conseil Régional Souss Massa Drâa, de la CU d'Agadir, de la DGCL et de l'ambassade de France (Service de Coopération et Agence française de Développement)
- un comité de pilotage français composé des principales associations d'élus locaux (Association des Régions de France, Association des Départements de France, Association des Maires de France, Cités Unies France), des collectivités territoriales chefs de file des ateliers, du Ministère français des Affaires Etrangères (AECL / DPDEV), de l'Agence Française de Développement, et de l'Ambassade du Maroc en France.



### Présidence des comités

Le comité de suivi, lors de sa première réunion organisée le 16 juin à Paris, a confié le pilotage à M. BACHY, Président de la Région Champagne Ardenne et Président de la Commission coopération décentralisée - international de l'Association des Régions de France.

Le comité de pilotage, réuni le 11 juillet, a confié la conduite de ses travaux à M. KABBAGE, Président de la Commune Urbaine d'Agadir, ville hôte des assises.

### Chef de file des ateliers

La préparation de chaque atelier est confiée à un chef de file français et un chef de file marocain (voir ci-après les thématiques proposées).

### Programme provisoire des assises :

<b>Mercredi 17 décembre 2008</b>	
Journée	Réunion associant organisateurs, chefs de file des ateliers, animateurs, rapporteurs, etc.
Soir	Dîner de bienvenue
<b>Jeudi 18 décembre 2008</b>	
8h30 – 9h30	Accueil
9h30 – 12h30	Ouverture – Mots de bienvenue et d'introduction (les deux co-présidents du comité de pilotage, Région Agadir, CU Agadir, DGCL, ambassade de France, représentant des collectivités marocaines, représentant des collectivités françaises) Présentation du programme et des ateliers
12h30 – 14h30	Déjeuner
14h30 – 16h30	Restitution des études : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de la coopération décentralisée franco-marocaine 2001 – 2007 (Ciedel)</li> <li>- Capitalisation « le renforcement de la maîtrise d'ouvrage dans la coopération décentralisée » (Act – Gret)</li> </ul>
16h30 – 18h30	Table ronde sur les évolutions récentes de la coopération décentralisée maroco – française (débat)



Soir	Dîner
<b>Vendredi 19 décembre 2008</b>	
9h00 – 13h00	Ateliers en simultanée
13h30	Restitution - Déjeuner

**Lieu :**

Hôtel de région du Souss Mass Drâa

**Logistique**

Il sera fait appel, à un opérateur ensemble pour la mise en œuvre du volet « logistique » des assises. Cet opérateur aura pour mission de proposer des plans de vol et solution d'hébergement aux collectivités territoriales ainsi que les transferts. Il sera opérationnel au début du mois d'octobre. Il sera demandé à l'opérateur qu'il prenne en compte dans sa négociation avec les services hôteliers le fait que les collectivités territoriales sont soumises à des règles financières fixées par le Ministère des Affaires Etrangères.

L'inscription des collectivités se fera en ligne, sur le site web du programme PAD ([www.padmaroc.org](http://www.padmaroc.org))

**Presse**

M. Rocca Serra souhaite que la presse française ainsi que la presse marocaine soient largement associées lors de cet événement (1 ou 2 journalistes par atelier). Il demande à :

- MAE de contacter les grands journaux nationaux
- L'Ambassade de France de contacter les grands journaux marocains.

---

**Les ateliers**

---

Quatre thèmes ont été retenus par les comités de pilotage dans le cadre des ateliers.

Pour chacun de ces ateliers une collectivité territoriale française s'est positionnée en tant que chef de file. Le nom de la collectivité marocaine chef de file sera communiqué à l'occasion de la réunion du comité de pilotage mixte du 6 octobre.

- Atelier « eau et assainissement » : Chef de file : conseil général de la Seine-Saint-Denis.



Le CG propose aux collectivités intéressées par la thématique de bien vouloir se rapprocher de Marie Hélène Chambrin, chargée de projets, ([mchambrin@cg93.fr](mailto:mchambrin@cg93.fr)) afin de bien vouloir définir le déroulé et le contenu de l'atelier.

La question de l'articulation avec un séminaire intitulé « eau, assainissement et coopération décentralisée » à l'initiative du Sénateur Oudin, qui se tiendrait le 17 décembre à Agadir a été posée. Afin de laisser l'initiative aux collectivités territoriales dans ces assises et pour que les deux ateliers ne se recoupent pas, le conseil général de la Seine-Saint-Denis prendra attache avec le PS eau pour trouver une articulation entre les deux événements.

- Atelier « développement urbain » : Chef de file : Grand Lyon

La communauté urbaine de Lyon souhaiterait orienter cet atelier plus particulièrement sur la question des transports urbains. La commune urbaine de Rabat a été sollicitée pour un être chef de file de l'atelier, ce dernier devrait prendre attache avec la commune urbaine d'Agadir.n. Les collectivités souhaitant intervenir sur cette question sont priées de bien vouloir se rapprocher de Pascal L'Huillier, chargé de mission ([plhuillier@grandlyon.org](mailto:plhuillier@grandlyon.org)).

- Atelier « INDH » : chef de file : ville de Marseille et groupe-pays Maroc de Cités Unies France

Cités Unies France a fait une proposition aux collectivités du groupe-pays Maroc d'orienter la problématique sur la question de la concertation des acteurs à l'échelle locale autour des questions jeunesse. Plusieurs collectivités territoriales ont souhaité que la problématique soit tournée essentiellement sur la question de la concertation entre collectivités territoriales et associations dans le cadre de l'INDH. La Ville de Marrakech a été sollicitée pour être chef de file de l'atelier, ce dernier devrait prendre attache avec la commune urbaine d'Agadir.

Cités Unies France adressera prochainement aux collectivités territoriales du groupe-pays Maroc une formulation en ce sens de l'atelier. Les collectivités sont invitées à manifester leur intérêt auprès de Virginie Rouquette ([v.rouquette@cites-unies-france.org](mailto:v.rouquette@cites-unies-france.org)) ou Linda Naïli ([L.naili@cites-unies-france.org](mailto:L.naili@cites-unies-france.org)).

- Atelier « Développement économique : chef de file : conseil régional d'Aquitaine

La thématique n'a pas encore été définie et précisée. Suite aux échanges dans la salle, certains ont proposé de porter la réflexion sur la question du tourisme comme moteur de développement économique.

Les collectivités intéressées sont priées de bien vouloir se rapprocher de Pascale Maitreau ([pascale.maitreau@aquitaine.fr](mailto:pascale.maitreau@aquitaine.fr)).

## Questions et éléments de débats :



*Concernant l'organisation formelle des assises :*

- les collectivités préfèrent que la restitution des ateliers n'ait pas lieu au cours du déjeuner, mais qu'un temps spécifique lui soit réservé le vendredi après-midi.
- Le temps d'ouverture semble particulièrement long ; il convient de cadrer autant que possible les interventions de façon à ce que ce temps ne s'étire pas trop dans le temps.
- Les collectivités territoriales prennent en charge leurs déplacements (vols et hébergements) ; toutefois, un budget est disponible pour financer la prise en charge (vol et hébergement) d'un intervenant (autre que la collectivité territoriale ; un expert ou une association, par exemple) par chef de file. Le chef de file devra solliciter l'équipe du PAD en ce sens.
- Les collectivités françaises souhaitent qu'un lieu soit dédié à la communication, à l'occasion de ces assises. Cet espace accueillerait les supports de communication tels que les stands, des plaquettes, des ouvrages...

Cette question sera posée à la partie marocaine lors du comité de pilotage du 6 octobre. Des journalistes marocains et français seront invités ; une conférence de presse est prévue.

*Sur des aspects de fond*

- les collectivités chefs de file souhaitent connaître au plus vite leur vis à vis marocain ; une réponse leur sera apportée à la suite de la réunion du comité de pilotage mixte qui se tiendra le 6 octobre à Agadir.
- L'équipe du PAD Maroc rappelle que la problématique développée dans les ateliers doit intégrer la question du renforcement de la maîtrise d'ouvrage de la collectivité partenaire.
- Les collectivités françaises ont attiré l'attention du PAD sur la nécessité que leurs partenaires marocaines soient informées par la partie marocaine de la tenue de cet événement.
- Les ateliers devront déboucher sur des recommandations, quant à l'orientation de la coopération décentralisée franco-marocaine et les suites du programme PAD, notamment sur sa composante soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine.

---

## **Bilan du programme PAD**

---

⇒ *Jean-François Lantéri, PAD Maroc*



Deux exercices sont actuellement en cours : l'évaluation de la coopération franco-marocaine et l'étude de capitalisation sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage en coopération décentralisée. Ces deux études participeront du travail de bilan qui sera fait à l'occasion des assises.

Parallèlement, le PAD a initié une réflexion avec les 12 collectivités françaises qui ont reçu un co-financement du PAD afin de permettre une évaluation « en interne du laboratoire de maîtrise d'ouvrage ». Trois collectivités ont déjà répondu ; les contributions des 9 autres collectivités sont attendues.

En ce qui concerne le programme laboratoire de maîtrise d'ouvrage, de soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine, ce dernier doté initialement d'un budget de 2,5 millions d'euros, dispose encore de 400 000 Euros. Il est encore possible de déposer des projets.

Le Ministère des Affaires Etrangères souhaite que le programme PAD soit poursuivi ; des discussions sont en cours avec les autorités marocaines au sujet de son contenu. L'Agence française de développement (AFD) pourrait être partie prenante dans la poursuite du projet. Cités Unies France et les collectivités locales devront être associées à la réflexion sur la continuité du PAD Maroc.

---

## Le programme concerté Maroc

---

⇒ *Philippe Jabshan, coordinateur du Programme Concerté*

Le Programme Concerté Maroc, lancé en 2006 et courant jusqu'en 2010, a pour objectif de contribuer par une stratégie concertée entre associations françaises et marocaines, en partenariat avec les pouvoirs publics, à une plus grande implication des jeunes dans la société marocaine.

Quatre champs d'intervention sont reconnus comme prioritaires :

- L'éducation et l'animation
- La formation professionnelle
- L'économie sociale et solidaire
- La citoyenneté et accès aux droits

L'objectif du PCM est l'émergence d'une société civile au niveau local ; or cette évolution ne saurait avoir lieu sans une concertation renforcée avec les collectivités locales marocaines.

Si les bénéficiaires directs du dispositif sont les associations des deux pays (le programme permet le cofinancement de projets portés par les associations), le programme a mis en place des modalités de fonctionnement qui engagent la participation des collectivités territoriales. Le PCM insiste en effet sur la nécessité de pratiquer le dialogue et la co-maîtrise d'ouvrage.



Souhaitant ainsi renforcer son assise territoriale et développer la participation des collectivités territoriales marocaines et françaises dans le PCM, le PCM a souhaité intégrer Cités Unies France au comité de pilotage. Cette intégration a été validée à l'occasion de l'Assemblée générale d'octobre 2007, à Rabat. Politiquement, le dossier est suivi par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Deux outils encouragent la mise en place de la concertation :

- l'organisation d'activités transversales : ces activités ont pour objectifs de mettre en place des temps d'échange (forums, séminaires, études...). 11 provinces sont retenues pour mettre en place ces activités ; ces provinces sont souvent des provinces où se déploie déjà la coopération décentralisée. Ces activités transversales sont dotées d'un budget de 100 000 Euros par an.
- Le fonds de cofinancement aux initiatives régionales. Ce fonds permet de financer des projets qui dans leur montage et leur réalisation nécessitent une concertation multi-acteurs. Le critère de cofinancement repose sur le fait que le projet doit être suivi et géré conjointement par des acteurs issus de la société civile et des collectivités territoriales marocaines. Ce fond est doté de 300 000 Euros. Il permettra de financer 5 à 6 projets dans les 18 mois restants.

Enfin, un cycle de conférence s'est engagé à l'échelle locale sur au Maroc, sur les logiques de concertation entre associations, pouvoirs publics et collectivités locales sur le thème de « la prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions politiques locales ».

La première de ces conférences s'est tenue le 4 juillet 2008, à Tiznit, pour le « Territoire Sud ». Elle a permis la rencontre des associations, pouvoirs publics et collectivités locales du « Territoire Sud », tel que défini par le PCM (à savoir les acteurs locaux des régions Souss Mass Drââ et Guelmin – Es – Smara).

La prochaine conférence territoriale se tiendra à Tanger, les 11 et 12 octobre 2008, pour le « Territoire Nord » ainsi que le « Territoire Centre Sud ».

La conférence territoriale de l'Oriental se tiendra en octobre ou novembre 2008 à Oujda (date à préciser).

Ces conférences déboucheront le 5 décembre 2008, à Rabat, sur une conférence nationale, permettant de faire la synthèse des conférences territoriales et de faire des propositions concrètes en faveur d'une meilleure structuration et coopération des acteurs sur les questions de jeunesse au Maroc.

Pour chacune de ces conférences, le PCM attend des collectivités territoriales un témoignage de leur expérience de coopération décentralisée sur ce domaine ou de leur politique jeunesse sur leur territoire. Pour chacune des conférences organisée en région, un courrier d'invitation est adressé par Cités Unies France aux collectivités françaises dont la collectivité partenaire marocaine accueille ou participe à l'événement.



---

## Bilan du Forum des autorités locales et régionales de la Méditerranée

---

⇒ *Laurence Griette, responsable du secrétariat de la commission Méditerranée de CGLU*

Madame GRIETTE présente rapidement la Commission Méditerranée de Cités et Gouvernements Locaux Unis et invite les participants à prendre connaissance de ses objectifs et ses actions dans le site internet : [www.commed-cglu.org](http://www.commed-cglu.org).

Elle revient sur le premier Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée qui s'est tenu à Marseille, les 22 et 23 juin 2008.

Avec près de 500 représentants de collectivités locales et régionales et acteurs du monde de la coopération, ces deux journées ont été un lieu privilégié de dialogue et d'échange politique sur la place des autorités locales et régionales dans l'avenir du bassin méditerranéen.

A l'issue du Forum, une déclaration finale a été adoptée par les 140 élus des trois rives de la Méditerranée et au-delà. Elle a été adressée aux représentants des institutions nationales et internationales et, particulièrement, aux chefs d'état et de gouvernements réunis à Paris, les 13 et 14 juillet dernier, dans le cadre de la relance du processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée.

OOOoOOO

Monsieur Rocca Serra clôt la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour l'intérêt qu'ils portent à la coopération franco-marocaine et plus particulièrement à l'organisation de ces Assises Franco-Marocaines. Il émet le souhait que les collectivités locales françaises soient nombreuses, à Agadir, les 18 et 19 décembre prochains.